

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 52 (1944)  
**Heft:** 4  
  
**Rubrik:** Chronique

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Sous la conduite de MM. Michaud et Poget, on passa de l'église — où M. Piaget, organiste, réservait à chacun la surprise d'un très beau concert, — au château et au musée. Et la journée prit fin dans les salons du Cercle d'Yverdon, où la municipalité et quelques amis de la « Vaudoise » avaient préparé à leurs hôtes une réception dont l'abondance tenait, elle aussi, du passé.

J. C. B.

---

## CHRONIQUE

---

Mgr Besson avait communiqué à la Société vaudoise d'histoire, le 31 octobre 1917, une étude relative à une *Croix-amulette découverte à la cathédrale* le 29 novembre 1910, lors des fouilles effectuées dans le sous-sol de l'édifice. *La Revue historique vaudoise* en parla en 1918 (pages 30-31). Mgr Besson en donna une photographie dans son livre sur *Nos origines chrétiennes* (p. 82), de même que M. Paquier dans son intéressant ouvrage : *Le Pays de Vaud des origines à la conquête bernoise* (I, p. 70). M. W. Deonna, directeur du Musée d'art et d'histoire de Genève, consacre à cet objet qui se trouve au musée de Lausanne, une grande et savante étude sous le titre : *Abra, Abraca, la croix-talisman de Lausanne*, dans le dernier volume de *Genava* (XXII, 1944, imprimerie A. Kundig, à Genève) ; il l'accompagne d'un superbe hors-texte plus clair que les gravures citées ci-dessus. « Cette croix, d'après Mgr Besson, est un objet de superstition, reste du paganisme, que les conciles du haut moyen âge n'ont cessé de condamner, sans obtenir toujours le succès désiré. » Pour M. Deonna, cette croix est chrétienne, comme était chrétien celui qui la portait, peut-être vers les VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles de notre ère ou plus tard encore. Mais la croix n'est-elle pas un vieux symbole païen et, christianisée, ne continue-t-elle pas à s'unir à d'autres symboles antérieurs?... C'est ainsi que « l'*abracadabra* mystique qui paraît en certaines de ses variantes sur la croix de Lausanne, s'est maintenu jusque dans les temps modernes, et a même fourni à la langue française le mot *abracadabrant*. Combien peu, aujourd'hui, en connaissent l'origine? »

L'assemblée générale annuelle de l'*Association pour la restauration du château de Chillon* a eu lieu le samedi 7 octobre à Chillon sous la présidence de M. Perret, chef du Département de l'instruction publique, avec M. Guignard, chef de service, comme secrétaire.

Elle a approuvé la gestion et les comptes. L'affluence des visiteurs est toujours en diminution sur les années d'avant-guerre, mais les recettes ont cependant atteint les limites fixées au budget.

La commune de Veytaux étant appelée à participer au redressement financier de la Compagnie générale de navigation, le comité lui a accordé une allocation de 1500 francs sur la part qui incombe à la dite commune pour le débarcadère construit à proximité du château.

M. Schmid, architecte du château, a fait un très intéressant exposé sur « les peintures et dates des façades du château ».

On ne trouve pour ainsi dire plus de traces de peinture savoyarde tant les Bernois furent pressés de faire disparaître ce qu'avaient fait leurs pré-décesseurs. Les piquages exécutés en 1897 firent apparaître sous un écu un vaudois les restes des armoiries bernoises peintes en 1536 et repeintes en 1589. L'énorme écu bernois, dont les vestiges sont encore très visibles, fut peint en 1537 par le maître Daxelhofer ; il fut couvert au XIX<sup>e</sup> siècle par un grand écu vaudois, mais cette nouvelle peinture s'effrita peu à peu, laissant apparaître à nouveau les restes de l'ours de Berne.

Le cadran de l'horloge que l'on voit sur la grande tour B à côté de l'entrée date de 1543 ; c'est la plus ancienne de toute la contrée et elle fonctionna jusqu'en 1897. Le mouvement en a été complètement modernisé.

M. Schmid a encore relevé quelques dates trouvées sur diverses parties des façades et qui renseignent sur les époques où furent exécutés des travaux de restauration.

Toutes les personnes qui traversent la ville de Vevey en longeant la ligne du tram ont remarqué du côté nord, au fond d'une grande cour, la belle construction du XVIII<sup>e</sup> siècle appelée la *Cour au Chantre* qui fut construite et habitée par la *famille de Joffrey*, éteinte maintenant.

Une descendante de cette ancienne famille seigneuriale en possède un important et volumineux historique écrit au XIX<sup>e</sup> siècle par M. Dawall-de Joffrey.

Mlle Antoinette Verrey en a donné quelques extraits intéressants dans la *Feuille d'Avis de Lausanne* (numéros des 30 août, 6, 7 et 19 septembre, et 4 octobre 1944) relatifs à l'origine de cette famille, à quelques-uns de ses membres, à la construction de la Cour au Chantre, etc.

A ces renseignements intéressants, elle a ajouté quelques indications curieuses au sujet d'un recueil superbe et précieux, le *liber amicorum* ou « livre d'amis » du XVI<sup>e</sup> siècle, formé par un jeune de Joffrey et renfermant un grand nombre d'attestations, pensées et sentences manuscrites de l'époque. Ce recueil doit appartenir plus tard au musée de Vevey.

L'Association du Vieux-Moudon a tenu son assemblée générale annuelle le 15 octobre à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Dr René Burnand

qui a rappelé le souvenir de l'historien de Moudon, Charles Gilliard. Elle a appris avec regret la démission de M. Aloys Cherpillod de ses fonctions de conservateur du musée où il a fourni un travail considérable et désintéressé. On envisage la possibilité de réinstaller les collections du musée dans un bâtiment historique de la ville lorsque la paix sera revenue. Mme Feihl a été désignée pour succéder à M. Cherpillod.

L'assemblée entendit ensuite une remarquable causerie de M. le Dr R. Burnand sur les péripéties d'une invention : l'histoire du fusil Prélaz-Burnand. Les inventeurs, l'armurier Joseph Prélaz, de Vevey, et le colonel Edouard Burnand, père du peintre Eugène Burnand, s'associèrent pour mettre au point le premier fusil à canon rayé, lequel fut adopté comme arme d'ordonnance de l'armée suisse en 1859. Les puissances étrangères s'intéressèrent à cette arme de guerre et les deux Suisses connurent maintes déceptions lors de leurs voyages à travers l'Europe. Finalement, l'invention fut admise par différents Etats et le colonel dirigea la fabrique d'armes de Neuhausen de 1860 à 1870.

Cet exposé, émaillé d'une foule de renseignements inédits sur les familles et les événements de la période de 1830 à 1880, a été suivi avec un vif intérêt et contribuera à enrichir la collection des travaux consacrés à l'histoire locale de l'ancienne capitale du Pays de Vaud.

Ceux qui connaissent M. Claude Secrétan n'auront pas été étonnés en apprenant que la thèse qui lui a valu le grade de docteur ès sciences était une thèse d'histoire, d'histoire de la chimie. Ils savent le goût qu'il a toujours manifesté pour l'histoire ; sa collaboration à *La vie romantique au Pays romand*, ses notices sur Horace-Bénédict de Saussure et sur Louis Agassiz dans *Grossz Schweizer* sont là pour en témoigner. Plusieurs articles de la *Revue de théologie et de philosophie* disent assez, eux aussi, l'intérêt qu'il porte depuis longtemps à l'histoire des sciences. Ce goût, cet intérêt, la pratique de l'enseignement ne pouvait que les renforcer. Si la *Revue historique vaudoise* est heureuse de signaler l'importante étude de 225 pages qui a paru au début de l'année dans les *Mémoires et documents de la Société vaudoise des sciences naturelles* (tome VII) sous le titre *Un aspect de la chimie prélavosienne : le cours de G.-F. Rouelle*, ce n'est pas seulement parce que l'ouvrage de M. Secrétan se fonde essentiellement sur un manuscrit que l'auteur a eu la bonne fortune de retrouver à la Bibliothèque cantonale de Lausanne. C'est bien plutôt parce que le professeur vaudois, en étudiant de très près les idées de celui qui fut le maître de Lavoisier et qui sut lui donner le goût de la chimie, apporte une contribution à la fois solide et brillante à la connaissance toujours plus exacte des profonds courants d'idées qui ont agité le XVIII<sup>e</sup> siècle.

J. C. B.

M. Erich Gruner a publié l'année dernière dans l'*Archiv des Historischen Vereins des Kantons Bern* (tome XXXVII) la thèse qu'il a consacrée au patriciat bernois à l'époque de la Régénération : *Das bernische Patriziat und die Regeneration*. L'accès qu'il a eu aux archives privées de nombreuses familles patriciennes de Berne (von Fischer, von Lerber, von May, von Mülinen, von Steiger, Stettler, von Tavel, Thormann, von Tschartner, von Wattenwyl, von Werdt, von Wurstemberger, von Zeerleider) l'a mis à même d'être renseigné mieux que personne sur son sujet, et son étude, dont nous recommandons la lecture à tous ceux que n'effraient pas quatre cents pages en allemand, est du plus grand intérêt.

Mais nous craignons que M. Gruner ne se soit par trop laissé influencer par toutes les lettres qu'il a lues. Sa défense des patriciens bernois et de leur attitude dans les années qui ont suivi 1830 n'arrive pas à nous convaincre. Certes, ils étaient sincères ces hommes qui renoncèrent, en 1831, à collaborer avec un régime dont les principes — les grands principes de la Révolution — étaient en opposition absolue avec leurs idées. Mais si cette attitude peut se comprendre, il ne faut pas oublier de dire combien elle était dangereuse. D'abord, elle ne pouvait qu'irriter les nouveaux magistrats, sans expérience aucune de l'administration et de la politique de l'Etat, et les pousser eux aussi à une intransigeance désastreuse ; c'est ce qui ne manqua pas d'arriver. Surtout, ceux qui abdiquaient ainsi, avec tant de dignité, comptaient bien que leur effacement ne serait que temporaire. Le canton de Berne, et la Suisse, vivent un peu de la vie de l'Europe et, pour Metternich, la partie est loin d'être perdue ! Un incident comme le complot de l'Hôtel d'Erlach montre assez que si tous les patriciens bernois n'étaient pas partisans des méthodes violentes — loin de là — tous, par contre, comptaient sur l'étranger pour l'emporter bientôt sur la politique, à leurs yeux néfaste, de la majorité de leurs concitoyens. N'oublions donc pas que les hommes qui ont le mieux servi, alors, la cause de l'indépendance et de la dignité de la Suisse, malgré tout ce qu'on est en droit de leur reprocher par ailleurs, sont précisément les adversaires du parti conservateur et aristocratique.

J. C. B.

La *Revue historique vaudoise* a publié dans son dernier numéro un compte rendu de l'assemblée générale du Vieux-Lausanne, du 14 juin dernier, au cours de laquelle M. G.-A. Bridel, président de cette association, a présenté un travail sur les *Pastels de Lausanne*. La conclusion de cet article, nous paraît trop sommaire. La réalité est un peu différente.

M. G.-A. Bridel s'est attaché, tout d'abord, à relever différentes citations d'écrivains parlant des pastels de Lausanne, qui jouirent d'une grande renommée au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ils étaient fabriqués par un nommé Stoupan, ou Stuppan, dont le père, Pierre, pasteur de la paroisse de langue allemande, à Lausanne, fut reçu bourgeois en 1720, avec ses trois enfants. C'est probablement l'aîné de ceux-ci, Benjamin, qui créa cette fabrique. Il était né en 1689 et épousa

en 1722, Maddalena Obblinger. Il possédait une maison avec Abraham Portaz au bas de la rue Mercerie. Devenu veuf, il se remaria avec Ursule-Françoise Dance, dont il eut deux filles. Il était membre de l'Abbaye des nobles fusiliers de Lausanne ; il en fut le Roy du tir en 1730. A ce titre, ses armoiries qui étaient à l'Hôtel de Ville sont conservées actuellement au musée du Vieux-Lausanne, à l'Evêché. Il mourut en 1753.

Il est possible que son frère cadet, Bernard, lui ait succédé, mais il est certain que la fabrication de ces pastels fut continuée par Jean-Christophe Hellmoldt ou Helmoldt, né en 1743, venu d'Osterode, au sud du Hanovre, reçu bourgeois de Lausanne en 1777, qui mourut le 31 décembre 1824 dans sa maison de Saint-Laurent. Avec lui, sans doute, prit fin la fabrication des pastels de Lausanne. Le musée de l'Evêché possède deux portraits-miniatures de Hellmoldt et de sa femme. Ce sont des pastels peints par Benjamin Bolomey, le peintre dont Daisy Agassiz écrivit la biographie.

Emile BUTTICAZ.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

### Le prince de Ligne et ses amis suisses<sup>1</sup>

Elégant, rieur, cynique et cependant d'une bonté généreuse qu'il s'efforçait de dissimuler sous son scepticisme, le prince Charles-Joseph de Ligne est une personnalité attachante. Il fut l'agent de liaison spirituel, frondeur et magnifique, entre le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup>. Et à suivre sa carrière sémillante, à pénétrer dans son intimité, on apprend beaucoup sur son temps, et on se prend pour lui-même d'une réelle affection. Il y a tant de grâce et de charme chez cet homme né pour séduire et, sous la légèreté, une inattendue profondeur. M. Edouard Chapuisat, dans l'ouvrage qu'il consacre au Prince chéri, rend à merveille l'atmosphère dont s'entoura de Ligne.

D'une manière agréable et avec une irréprochable documentation, il nous narre les relations du grand seigneur cosmopolite et des amis qu'il eut en Suisse, comme dans tous les pays d'Europe.

Si de Ligne ne fit chez nous que de brefs séjours, il entretint avec plusieurs Suisses et en particulier quelques Vaudois des rapports d'amitié. Ainsi avec Audibert, seigneur de Renens et fils d'un Français réfugié à Vevey,

<sup>1</sup> Edouard CHAPUISAT : *Le Prince chéri (Ch.-J. de Ligne) et ses amis suisses.* Avec un hors-texte. Lausanne, Payot, 1944.